

FICHE PROJET SYNTHÉTIQUE 2024

Demande de subvention contrat de ville de la métropole d'Orléans

Nom de l'organisme :		Intitulé précis de l'action projetée :	
Nom de l'interlocuteur et coordonnées (téléphone et courriel) :			
Action nouvelle		Action en reconduction	
Report :			
Cette action a-t-elle fait l'objet d'un report ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
période estivale		vacances scolaires intermédiaires	période scolaire
Feuille de route du contrat de ville d'Orléans métropole Cocher la ou les cases concernées : 1 thématique & orientation(s) ainsi que les axes transversaux <i>Pour plus de renseignements sur la feuille de route ci-dessous, vous pouvez contacter : la direction de projets et/ou les référents communaux du Contrat de Ville d'Orléans Métropole</i>			
I – COHESION SOCIALE			
<u>Education/Parentalité</u>			
<input type="checkbox"/> Renforcer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs dans le primaire et le secondaire sous différentes formes (réussite éducative, association, ...) en lien avec le corps enseignant			
<input type="checkbox"/> Améliorer le repérage des jeunes décrocheurs ou en voie de décrochage et les accompagner à réintégrer un parcours adapté en complémentarité notamment du programme de réussite éducative			
<input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge			
<input type="checkbox"/> Développer les animations apprenantes			
<input type="checkbox"/> Renforcer les actions d'accompagnement et de soutien des parents (jeunes parents, parents d'adolescents...) dans leurs missions éducatives en complémentarité avec les dispositifs existants et l'éducation nationale			
<input type="checkbox"/> Mettre en place des actions d'informations sur l'espace public pour mieux faire connaître les actions autour de la parentalité et repérer des nouvelles familles			
<input type="checkbox"/> Renforcer les liens entre les établissements scolaires et les parents			
<u>Accès aux droits sociaux</u>			
<input type="checkbox"/> Développer des actions de lutte contre la fracture numérique et d'accompagnement des publics à l'utilisation de ces outils (lutte contre l'illectronisme)			
<u>Santé</u>			
Renforcer les actions de prévention et de dépistage de proximité via différents supports (conférences, action sur espace public, atelier santé,...) sur les thèmes comme :			
<input type="checkbox"/> la santé buccodentaire,			

- la santé alimentaire
 - la santé mentale
 - les conduites addictives (écrans, alcools, ...) et la toxicomanie notamment auprès des publics jeunes
 - le sport-santé
-

- Former des acteurs de terrain pour sensibiliser ensuite les habitants notamment les jeunes autour de sujets liés à la santé (addictions, sommeil,...).
- Développer les actions d'information et d'accompagnement auprès des publics sur les actions de prévention et l'offre de santé du territoire

Lien social, citoyenneté et valeurs de la république

- Assurer la promotion de l'accès aux droits (civiques, sociaux...) et aux dispositifs de droit commun à destination des publics qui ne demandent pas ou plus leurs droits
- Susciter le besoin d'apprentissage à des personnes qui ne la maîtrisent pas ou peu la langue française.
- Développer à destination de ce public des actions de formation linguistique dans un objectif d'intégration républicaine et d'insertion professionnelle. Ces actions s'inscriront en complémentarité avec les dispositifs de droit commun existants et devront intégrer la notion de parcours entre les différents dispositifs
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information pour les enfants et adolescents en lien avec l'éducation nationale
- Sensibiliser, transmettre et partager les valeurs, principes, lieux et symboles de la République ainsi que les valeurs attachées à la citoyenneté et au civisme via différents supports (animations, formations, projets culturels/sportifs, forums,...)
- Développer des actions de prévention autour des violences intrafamiliales

II – EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Emploi

- Développer des actions de communication via différents supports afin de mieux informer les résidents sur les possibilités en termes de recherche d'emploi et augmenter la visibilité des dispositifs publics de l'emploi: job truck,...
- Repérer et accompagner les habitants qui échappent « aux radars » du Service Public de l'Emploi (SPE) et assurer la mise en relation avec les acteurs pertinents en terme de recherche d'emploi et de formation
- Développer les connexions entre le monde de l'entreprise et les quartiers : rencontres des publics QPV avec les entreprises et les employeurs (Job Dating) pourvoyeurs d'emplois au sein des quartiers, développement des immersions en entreprise, expérimentation de nouvelles approches, ...
- Développer les passerelles entre l'école et l'entreprise

Indicateurs obligatoires pour la thématique emploi

RÉSULTATS ATTENDUS DANS LA FICHE BILAN POUR LES ACTIONS EMPLOI-FORMATION-DEV ECO SEULEMENT :	NOMBRE
Nombre de personnes déjà inscrites au service public de l'emploi au début du parcours	
Nombre de personnes accompagnées par le porteur vers la Mission Locale, Cap Emploi et Pôle Emploi	
Nombre de personnes en capacité d'accéder à l'emploi de façon autonome	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation qualifiante	
Nombre de personnes envoyées vers le CRIA	
Nombre de personnes évaluées par le CRIA	
Nombre de personnes ayant la langue française comme langue maternelle	
Nombre de personnes ayant des difficultés pour lire/écrire	
Nombre de personnes ayant des difficultés de comportement/savoir être	
Nombre de personnes ayant des difficultés avec l'informatique/le numérique	
Nombre de personnes ayant des freins d'accès à l'emploi (mobilité, santé, garde d'enfants, finances, logement)	
Nombre de personnes de + de 50 ans	
Nombre de retour à l'emploi CDD - Intérim - CDI	

Préciser comment les actions ciblent le public dit « invisible ».

III – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Mobilité

- Favoriser les mobilités douces
- Étendre les actions vélo école autour de l'apprentissage du vélo

Habitat/cadre de vie

- Développer des projets ou actions innovants et participatifs permettant l'amélioration et l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants des quartiers (gestion des déchets,...)
- Mener des actions en faveur de l'amélioration et de l'appropriation de leur logement par les habitants des quartiers
- Faire évoluer les comportements et les usages en matière de propreté.

Dans ce cadre, les actions viseront à :

- Sensibiliser sur la question des incivilités dans le but d'améliorer durablement leur environnement
- Créer des animations autour de la thématique « propreté »
- Associer les habitants du territoire
- Faciliter les échanges et l'information entre les habitants et les professionnels intervenants sur le territoire dans le domaine de la propreté (régies, bailleurs, prestataires...)

Les actions proposées veilleront à intégrer un partenariat associant les acteurs de la propreté.

Tranquillité publique

- Développer des actions permettant le rapprochement entre les forces de l'ordre et la population.
- Prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance, les phénomènes de bandes, notamment des jeunes, identifiés sur certains espaces. Les actions jugées prioritaires s'inscrivent dans une logique de prise en charge individualisée et/ou collective. Elles doivent s'adresser aux jeunes les plus exposés à la délinquance (y compris les moins de 12 ans).
- Lutter contre l'embrigadement de jeunes mineurs
- Actions de prévention des violences et des risques (addictions, violence, prostitution, radicalisation...) hors des établissements scolaires.
- Lutter contre les incivilités diverses, le sexisme de rue
- Prévenir et sensibiliser les publics scolaires (élèves et collégiens) à toutes les formes de harcèlement numérique (ateliers, jeux de rôle, expositions, débats...)

AXES TRANSVERSAUX APPLICABLES A TOUTES LES THEMATIQUES

- Renforcer les approches en proximité et les actions « d'aller vers » les habitants
- Renforcer l'égalité femme/homme
- Développer la mixité
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Lutter contre les discriminations
- Sensibiliser aux valeurs de la République et à la laïcité
- Développer les projets contribuant à ouvrir les résidents des QPV vers l'extérieur pour favoriser le vivre-ensemble
- Favoriser l'engagement des habitants dans des actions citoyennes notamment chez les jeunes (service civique, Service National Universel,...)
- Construire des actions en lien avec le contexte de réalité du territoire et où des besoins particuliers sont à prendre en compte sur les quartiers. La volonté est de renforcer le maillage et la présence d'acteurs sur les espaces et les temps non couverts notamment au niveau de la jeunesse : début de soirée, WE, vacances scolaires dont la période estivale (quartiers d'été).
- Elaborer des actions en complémentarité avec les actions/dispositifs de droit commun existant(e)s et avec les actions de même type. La constitution de regroupement d'opérateurs pour proposer une offre de service complète et cohérente dans le cadre d'un projet est encouragée dans ce cadre.
- Construire des actions innovantes afin d'apporter des réponses efficaces :
 - Aux difficultés déjà identifiées en faisant évoluer les méthodes et les approches utilisées
 - A des difficultés émergentes suite à la crise sanitaire et à des besoins non couverts

Dans le cadre du pouvoir d'achat, développer des actions ou des ateliers pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de réaliser des économies au quotidien sur différents postes de dépenses (alimentation, énergie...)

Descriptif du projet (lieu(x), fréquence, action individuelle ou collective, moyen de communication envisagé)

- **La construction de l'action envisagée a-t-elle intégré une réflexion sur les stéréotypes ou les freins qui pourraient empêcher les femmes et/ou les hommes de participer aux activités ?**
- **Des mesures sont-elles prévues pour garantir une participation équitable des femmes et des hommes au projet ?**

Objectifs

 **Tous les porteurs (toutes thématiques) devront préciser : Moyens de suivi et indicateurs d'évaluation :** 

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation/Indicateurs
1	1	2
	2	2
	3	3
2	4	4
	5	5
	6	6
3	7	7
	8	8
	9	9
Exemple : Favoriser l'accès aux droits numérique	Ex :Le bénéficiaire est capable d'être autonome sur ordinateur	Ex : Positif => 10 bénéficiaire/15 sont autonome Négatif => 3bénéficiaires/15 sont autonome
	Le bénéficiaire est capable d'entrer sur ses comptes	

Information(s) complémentaire(s) :

Résultats attendus/Finalité

Pour le public :

Pour le quartier :

Action de clôture proposée (exemple : témoignage, exposition...) :

Date de démarrage :

Durée de l'action :

Nombre de jours :

	Orléans				Fleury les Aubrais			SJD la Ruelle		SJD Braye	Hors quartiers prioritaires*	TOTAL
	La Source	L'Argonne	Blossières	Dauphine	Lignerolles	Andrillons-Ormes du Mail	Clos de la Grande Salle	3 Fontaines	Chaises	Pont Bourdeau		
Total de bénéficiaires prévus												
Dont femmes												
Dont jeunes (âge < 25 ans)												
Dont les plus de 65 ans												
Dont les personnes en situation de handicap												

Préciser s'il s'agit d'une estimation et comment le calcul est fait

Observations : (publics concernés, nombre total approximatif d'heures consacrées à l'action)

Nb d'ETP qualifiés de l'organisme :

Intervenants de l'action dont nb ETP qualifiés :

(Nb de salaires/bénévoles en ETP) :

Préciser les qualifications et formation VRL :

(Nb de salaires/bénévoles en ETP) :

Préciser les qualifications et formation VRL :

Organisme(s) prestataire(s) :

Organisme(s) partenaire(s) : (qui ont déjà été contactés avant le dépôt de projet)

Budget prévisionnel 2024 de l'organisme :

Total des dépenses 2024 :	
Total des recettes 2024 :	

Budget prévisionnel 2024 de l'action : (voir ci-après)

Total des dépenses 2024 :	
Total des recettes 2024 :	

Autres ressources de l'action : (Prévisionnel)

Les porteurs de projets intervenant dans un quartier doivent contacter le référent communal avant la saisie de la présente fiche projet. Pour toute demande de subvention, il est nécessaire qu'un co-financement soit inscrit, en complément des crédits sollicités auprès de l'État dans le cadre du contrat de ville. Les financeurs mentionnés dans les budgets doivent avoir été sollicités.

Budget prévisionnel de l'action : Important : Le total des charges doit être égal au total des produits.

Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.

Contact(s) établi(s) pour préparer votre projet :

Nom du référent	Date du contact
<input type="checkbox"/> Abdelhak BENEZZINE référent politique de la ville d'Orléans	
<input type="checkbox"/> Marie DAVY, référente politique de la ville Saint-Jean-De-La-Ruelle	
<input type="checkbox"/> David Galopin, référent politique de la ville Fleury-Les-Aubrais	
<input type="checkbox"/> François PLANTADE, référent politique de la ville Saint-Jean-de-Braye	
<input type="checkbox"/> Thierry MAUBERT, délégué à la Préfète à la politique de la Ville, Préfecture du Loiret Orléans, Fleury les Aubrais, Saint Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle	
<input type="checkbox"/> Guillaume HOUDOT, chargé de suivi Orléans Métropole	

Budget prévisionnel de l'organisme : Ces montants seront à saisir sur le CERFA dans Dauphin**Important** : Le total des charges doit être égal au total des produits. **Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités** et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.**Budget prévisionnel de l'action - Exercice 2024**

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)	AVIS FINANCEURS
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
Prestations de services		74- Subventions d'exploitation		
Achats matières et de fournitures		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville		
		Établissements publics d'État (préciser ci-dessous) :		
61 - Services extérieurs		- ARS		
Locations		- DRAJES :		
Entretien et réparation		- Autres (préciser) :		
Assurance		Région(s) :		
Documentation		Département(s) :		
		Orléans Métropole :		
62 - Autres services extérieurs		Commune(s) : Service Politique de la Ville		
		Commune(s) : Service Politique de la Ville		
		Commune(s) : Service Politique de la Ville		
		Commune(s) : Service Politique de la Ville		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :		
Publicité, publication		Commune(s) :		
Déplacements, missions		Commune(s) :		
Services bancaires, autres		Autres établissements publics :		
		Organismes sociaux :		
		- CAF (prestation ALSH)		
		- CAF (Contrat de Ville)		
63 - Impôts et taxes		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)		
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens :		
		Agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes		-Bailleurs sociaux :		
64 - Charges de personnel				
Rémunération des personnels,		Aides privées		
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs		
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers		
66-67 - Charges financières ou exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotation aux amortissements		78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs		
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement				
Frais financiers				
Autres				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature		
Bénévolat		Bénévolat		
Prestations / Dons en nature		Dons en nature		
TOTAL GENERAL DES CHARGES		TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS		

Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

Détails complémentaires sur les financements sollicités

Budget de l'organisme Année ou Exercice 2023

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		74- Subventions d'exploitation	
Achats matières et de fournitures		État : (précisez ci-dessous)	
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville	
		Établissements publics d'État (préciser) :	
61 - Services extérieurs		- ARS	
Locations		- DRAJES : ANS/FDVA/ECSI (rayez la mention inutile)	
Entretien et réparation		- Autres (préciser)-DRAC/DETS/DSDEN/DDFE	
Assurance		Région(s) : (à préciser)	
Documentation		Département(s) :	
		Orléans Métropole :	
62 - Autres services extérieurs		Commune(s) : Services de droit commun	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) : Service Politique de la Ville	
Publicité, publication		Commune(s) : Valorisation mises à disposition	
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		- CAF (prestation ALSH)	
		- CAF (Contrat de Ville)	
63 - Impôts et taxes		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens :	
Autres impôts et taxes		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
		Bailleurs sociaux	
64 - Charges de personnel		Aides privées	
Rémunération des personnels,		75 - Autres produits de gestion courante	
Charges sociales		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66-67 - Charges financières ou exceptionnelles		78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES		TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations / Dons en nature		Dons en nature	
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES		TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	

Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Les contributions volontaires doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

Cadre réservé à l'administration

1. Avis de la direction de projet et de la direction de projet élargie

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

2. Avis du comité technique

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

3. Avis de la Préfecture

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

4. Avis des élu(e)s politique de la ville et élu(e)s thématiques

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

AVIS DU COMITE DE PILOTAGE

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu